

Demande d'un crédit d'engagement

Réservoir Printanière - assainissement et transformation

<u>Objet de l'investissement</u>	<u>Crédit d'engagement</u>	<u>Numéro de compte MCH2</u>	7101.5040.05
<u>Description de l'objet</u>	Réfection du réservoir de la Printanière Assainissement du réservoir existant et extension de la capacité		
<u>Objectifs de l'investissement</u>	- Poursuite de la mise en œuvre du plan général d'alimentation des eaux (PGA) - Assainir le réservoir existant et assurer la qualité de l'eau du réseau - Nouveau chemin d'accès - Simplification du réseau <i>Le PGA a été validé par le conseil en 2015 et approuvé par l'OED en 2017</i>		
<u>Avantages</u>	- Assurer une alimentation en eau pérenne - Cette réfection permettra, à terme, l'abandon des réservoirs du Chalet et des Tartins.		
<u>Inconvénients</u>	- Le coût important. L'estimation des coûts est basée sur une étude sérieuse, exécutée par un bureau d'ingénierie. Les contraintes du projet (p.ex. assurer le fonctionnement du réservoir durant les travaux, diverses mesures de protection de certains offices cantonaux), viennent renchérir le projet. - Pas de subventions		

Descriptif du crédit d'engagement

<u>Dépenses</u>	Remarques / commentaires	Impôt préalable récupérable	Montant brut TVA incluse
	Gros œuvre et bâtiment (inclus version miroir)		2'579'596.00
	Hydrauliques		665'758.00
	Raccordement au réseau rue de la Printanière		266'106.00
	Mesures compensatoires		225'334.00
	Honoraires et frais		631'412.00
	Divers imprévus		431'794.00
<u>Total des dépenses</u>		-	4'800'000.00

<u>Subventions, revenus</u>	Remarques / commentaires	TVA due	Montant total TVA incluse
	Aucune		-
			-
			-
			-
			-
			-
<u>Total des subventions, revenus</u>		-	-

<u>Investissement net</u>			4'800'000.00
---------------------------	--	--	--------------

<u>Compétence financière :</u>		Corps électoral	
<u>Financement</u>	Remarques / commentaires	No de compte	Montants
Emprunt	Crédit d'engagement financé par un emprunt de 1.8 %		4'800'000.00



Coûts annuels découlant du nouvel investissement (charges induites)

Charges induites :	Frais de personnel	Frais entretien/ maintenance	Intérêts	Dépréciations / Par année	Revenus induits: (déduits du total)	Total	Valeur résiduelle
Amortissement (66 ² / ₃ ans)			86'400	72'000		158'400	

Frais de personnel :

Frais d'entretien / maintenance :

Intérêts (diminués du prêts LIM)

Montant soumis à intérêt

Amortissement

Amortissement linéaire sur 66 ²/₃an ans (1.50%)

Autres charges :

Revenus induits :

Impôt préalable TVA récupérable

Réponse oui/non	Motif
oui	

Investissement prévu au plan d'investissement

Réponse oui/non	En quelle année	Quel montant net	fin des travaux
oui	2025	3'500'000.00	2028

Le crédit d'engagement est préavisé par

De la commission des finances

Du Conseil municipal

Du Conseil général

Date préavis / décision	Favorable / défavorable	Remarques de la commission / du CM / du CG
22.10.2025	Favorable	Crédit brut de CHF 4'800'000.--
28.10.2025	Favorable	Crédit brut de CHF 4'800'000.--

Tramelan, le 05.11.2025

Service financier
Patrick Buchser